



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/GE.20/2006/4
13 février 2006

FRANÇAIS
Original: RUSSE

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR
L'EUROPE

COMMISSION DE STATISTIQUE

CONFÉRENCE DES STATISTIENS
EUROPÉENS

Groupe d'experts des comptes nationaux

Huitième réunion
Genève, 25-28 avril 2006
Point 7 de l'ordre du jour

**UTILISATION DES STATISTIQUES DE L'EMPLOI
DANS LES COMPTES NATIONAUX DE LA RUSSIE¹**

Document présenté par le Comité de la statistique
de la Fédération de Russie (Rosstat)

La réunion est organisée conjointement avec Eurostat et l'Organisation de coopération
et de développement économiques (OCDE).

1. L'évaluation du facteur travail lié à la production de biens et de services est effectuée conformément aux recommandations de l'Organisation internationale du Travail selon trois indicateurs:

- Le nombre d'emplois;
- Le total des heures travaillées au cours de l'année;
- L'équivalence plein-temps.

¹ Cette communication a été établie par Rosstat à l'invitation du secrétariat.

2. Les indicateurs du facteur travail sont élaborés par activité principale et activité d'appoint et pour les deux types d'activité confondus. Le calcul des indicateurs du facteur travail se fonde sur l'estimation du nombre de postes de travail (d'emplois) et de la moyenne des heures travaillées par poste pour chaque type d'activité.
3. Le facteur travail est évalué par branche d'activité économique en intégrant différentes sources de données sur l'emploi et sur la moyenne des heures travaillées au cours de l'année.
4. Différentes sources d'information permettent de calculer les indicateurs du facteur travail. Ce sont, principalement: les enquêtes sur l'emploi menées auprès de la population, les études concernant les organisations constituées en personnes morales, les données résultant d'études statistiques spécifiques et les données provenant des administrations. L'administration fiscale, en particulier, est une source d'information sur le nombre de personnes physiques inscrites sur les registres comme entrepreneurs exerçant une activité économique sans s'être constitués en personnes morales (y compris les chefs de petites exploitations agricoles), le nombre de notaires exerçant une activité privée, le nombre de salariés employés par des entrepreneurs individuels et des personnes physiques, et dont la rémunération donne lieu au paiement de la cotisation patronale commune aux fonds sociaux.
5. Les enquêtes sur l'emploi effectuées auprès de la population apportent l'information la plus complète concernant l'emploi lié à la production de biens et de services.
6. Ces enquêtes sont menées trimestriellement dans toutes les entités constitutives de la Fédération de Russie. Elles sont effectuées sous forme de sondage et leurs résultats sont ensuite étendus à l'intégralité de la classe d'âge concernée. Les sondages portant sur l'emploi sont effectués auprès des personnes âgées de 15 à 72 ans formant un ménage.
7. Toute activité rémunérée (ou activité lucrative) exercée par les personnes sondées au cours de la semaine considérée, ne serait-ce que pendant une heure, est prise en compte.
8. Les données sur les heures travaillées résultant des enquêtes sur l'emploi menées auprès de la population sont élaborées sur une base hebdomadaire. Lorsque ces données sont utilisées dans les calculs intégrés du facteur travail global, la moyenne hebdomadaire des heures travaillées est convertie en moyenne annuelle.
9. Les données sur le nombre d'emplois et sur la moyenne des heures travaillées hebdomadaires par emploi sont calculées pour l'économie dans son ensemble, par branche d'activité et par entité constitutive de la Fédération de Russie.
10. L'estimation du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées s'opère, en ce qui concerne la population civile, par activité principale et activité d'appoint, par catégorie d'emploi.
11. Pour intégrer les données sur l'emploi et les heures travaillées issues de sources diverses – sondages sur l'emploi, enquêtes menées auprès d'organisations et autres sources d'information –, il faut les rendre comparables entre elles et procéder à l'évaluation des indicateurs d'emploi et d'heures travaillées par type d'activité ainsi que globalement.

12. Les différences d'ordre méthodologique existant dans l'élaboration des indicateurs d'emploi qui sont utilisés pour les études menées auprès des organisations constituées en personnes morales, et pour les enquêtes entreprises auprès de la population, concernent principalement la période considérée, aux fins des études et enquêtes, la composition des catégories de la population active et le mode de comptabilisation de la population lors du découpage géographique (par lieu de travail ou par lieu de résidence).
13. Les indicateurs du facteur travail sont utilisés dans les comptes nationaux pour calculer la production par branche d'activité, où les petites entreprises ont connu une large expansion, pour estimer l'importance relative, en termes physiques, des services hors marché et pour calculer l'évolution de la productivité du travail.
14. Les difficultés rencontrées dans l'utilisation des données statistiques sur le travail et, en premier lieu, des données issues des enquêtes sur la main-d'œuvre, proviennent du fait que, au niveau des branches «pures» d'activité («les groupes de produits»), les indicateurs du facteur travail ne sont pas toujours comparables aux indicateurs de production par branche d'activité.
15. Cette situation tient en partie au fait que le personnel d'une entreprise peut effectuer, au cours de la période considérée, des tâches se rapportant à différents types d'activité, alors que le facteur travail qu'il représente sera rattaché au type d'activité correspondant à l'activité principale de l'établissement pour lequel il travaille ou au type d'activité qu'il a exercé principalement au cours de la période en question.
16. Les imprécisions concernant la classification des personnes actives par type d'activité économique dans les enquêtes sur l'emploi menées auprès de la population s'expliquent par le fait que les personnes interrogées ne sont pas toujours en mesure de définir correctement la branche d'activité de l'unité structurelle ou de l'organisation où elles ont travaillé. Par ailleurs, la représentativité des données issues des enquêtes par sondage diminue proportionnellement à la réduction du niveau d'agrégation des groupes de classification.
17. Toutefois, l'analyse des indicateurs décrivant l'évolution du facteur travail montre qu'au niveau des divisions et sous-divisions de la Classification russe des types d'activité économique (OKVED) les résultats des mesures ne sont pas contradictoires.
18. En 2005, Rosstat a élaboré une méthode de calcul de l'évolution de la productivité du travail. Cette méthodologie se fonde sur les recommandations figurant dans les «Directions de l'OCDE pour mesurer la croissance de la productivité par secteur et pour l'ensemble de l'économie» ainsi que sur la banque de données dont dispose actuellement Rosstat.
19. L'objectif de cette méthodologie est d'élaborer des indicateurs de la variation temporelle de la productivité du travail et non de procéder à une comparaison internationale des niveaux de productivité. Les recommandations doivent permettre de résoudre les problèmes les plus urgents liés à l'introduction, dans les statistiques russes, des indicateurs de productivité du travail calculés dans le cadre de la classification OKVED. Elles sont axées sur le calcul de la productivité du travail à l'intérieur des frontières de la production définies par le système de comptabilité nationale. En outre, l'accent est mis sur les branches où prédomine une production de marché.

20. Le calcul de l'évolution de la productivité du travail pour l'économie dans son ensemble se fonde sur le produit intérieur brut et le calcul par type d'activité, sur la production par branche «pure» d'activité. En ce qui concerne l'économie dans son ensemble, on préfère le PIB à la production dans la mesure où le PIB dépend moins de quelconques variations du rapport entre le facteur production intermédiaire et le facteur travail ou du degré d'intégration verticale. L'objectif de l'indicateur de productivité du travail calculé sur la base de la production est de refléter les besoins de travail par unité de production physique. Un tel indicateur vise à permettre l'analyse des besoins de main-d'œuvre par secteur.

21. Les calculs de la productivité du travail sont effectués annuellement, aux prix de l'année précédente. Seuls les indicateurs d'évolution de la productivité du travail sont publiés.
